

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « UNIR POUR CONSTRUIRE » en abrégé « UPC »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON NORD, Lot 364, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNIR POUR CONSTRUIRE » en
abrégé « UPC »

Objet : - BTP, GENIE CIVIL

- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'
objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON NORD, Lot 364, Ilot 29

Dirigeant(s) M KOUAME YAO FRANCIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10404 du 19/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67420/GTCA/RC/2023 du 19/09/2023

